

la ville. Plusieurs d'entre elles ont une notice dans les anciens *Almanachs de Lyon*, d'autres n'y sont indiquées que par une brève mention suffisante pour en garder le souvenir mais sans dissiper l'obscurité qui entoure leur naissance, leurs moyens d'action et la nature des services qu'elles rendaient aux classes indigentes (1).

*
* *

Une de ces institutions existait en la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin (2). Son titre : *Société des personnes*

(1) Les *Almanachs* mentionnent ces œuvres indistinctement sous la dénomination collective d'*Assemblées de charité*, exercées par les principales Dames de chaque paroisse sous la conduite de MM. les Curés.

Les règlements de plusieurs de ces œuvres sont conservés dans le fonds Coste n° 3088 et suivants.

(2) L'église de Saint-Pierre, qui dépendait du monastère royal des Dames de ce nom, dont l'origine très ancienne est enveloppée d'une profonde obscurité, devint ensuite paroissiale conjointement avec celle de Saint-Saturnin son annexe. L'abbesse de Saint-Pierre était patronne de la cure.

Ruinée au VIII^e siècle par les Sarrasins, l'église de Saint-Pierre fut réparée par Leydrade. L'abbesse Rollinde la réédifia à la fin du XII^e siècle, le porche qui existe encore, précieux spécimen de l'architecture romane, est un reste de cette reconstruction. Au milieu du dernier siècle, l'abbesse Anne de Melun d'Épinoy fit rebâtir son église dans le style néo-classique alors en faveur. Le clocher actuel date de cette époque.

Transformée, lors de la Révolution, en fabrique de salpêtre, l'église de St-Pierre fut rétablie au Concordat comme siège d'une des paroisses de la ville.

La démolition, vers 1820, de l'ancienne tribune des Religieuses procura une augmentation considérable d'espace disponible dans cet édifice dont la décoration intérieure vient d'être entièrement refaite.

Quant à l'église de Saint-Saturnin, elle fut vendue comme bien national et démolie ensuite.